

Affaire suivie par :
Guillaume REBIERE

Epinal, le 7 octobre 2010

Madame, Monsieur,

Lors de la 1^{ère} Biennale Européenne de la Montagne, qui s'est tenue en octobre 2005 à Gérardmer (Les Vosges, France), les représentants des différents massifs français se sont engagés à unir leurs forces, pour assurer le développement économique durable des territoires de montagne à l'échelon national et européen.

Suite à ces engagements, il a été décidé de créer un Club des Chambres de Commerce et d'Industrie de Montagne, qui rassemble aujourd'hui cinquante Chambres collaborant au sein d'un réseau intermassif, afin de défendre les spécificités et les atouts des hautes terres.

De plus, un Comité Scientifique pluridisciplinaire et international de quinze membres a également été mis en place. Composé de spécialistes de la montagne de toute l'Europe, il est chargé d'aider les entreprises des massifs à anticiper les problématiques et enjeux de demain.

L'autre grande mission de ce comité est d'examiner des thèses sur la montagne, afin de décerner un prix de 5000 € à celle qui permettra de soutenir au mieux le développement durable des territoires montagnards. Cette récompense sera remise lors de la 4e Biennale Européenne de la Montagne, en 2011, en présence de la presse et de personnalités européennes.

C'est pourquoi nous vous sollicitons aujourd'hui, afin de vous demander si une ou plusieurs des thèses qui ont été soutenues à partir de 2007, par des étudiants de votre équipe de recherche, seraient en mesure de participer à cette compétition.

Pour pouvoir concourir, les travaux qui nous seront transmis devront s'inscrire dans le champ des sciences humaines, économiques et sociales et/ou avoir une dimension environnementale. Ils pourront être issus d'équipes de recherche françaises ou européennes et être rédigés dans n'importe laquelle des langues de l'Union Européenne.

Un travail de présélection sera effectué par les membres du Comité Scientifique. Pour cela, les candidats devront nous transmettre deux résumés de leurs thèses, l'un de deux pages, l'autre de trente pages maximum, tous deux rédigés dans leur langue d'origine.

.../...

Ces documents devront nous parvenir par courrier ou par email, avant le 15 janvier 2011, aux coordonnées suivantes :

M. Le Président Yves DUBIEF
c/o M. Guillaume REBIERE
Chargé de Mission Montagne
Chambre de Commerce et d'Industrie des Vosges
10, rue Claude Gelée – 88026 Epinal cedex – France
Tel. +33 – (0) 3 29 35 18 14
Fax. +33 – (0) 820 20 30 38
Email : cci@vosges.cci.fr
C.C. : grebriere@vosges.cci.fr

Ces deux résumés devront impérativement être accompagnés d'un curriculum vitae du candidat, ainsi que, dans la mesure du possible, du rapport du jury de soutenance et de la liste des membres de ce même jury.

En cas de présélection, les candidats devront alors nous transmettre deux exemplaires complets de leurs thèses. Chacune des thèses sera examinée par deux rapporteurs, qui rédigeront un rapport confidentiel. Les différents candidats seront informés du résultat en juin 2011. L'étudiant dont la thèse aura été sélectionnée pour remporter la récompense, se verra remettre le prix au cours de la 4e Biennale Européenne de la Montagne, le 13 octobre 2011, à Gérardmer (Vosges – France), en présence du Directeur de l'équipe de recherche qui l'a encadré.

L'obtention du Prix Thésard sera conditionnée à la présence du vainqueur lors de la remise de la récompense. Les frais de transports et d'hébergement seront entièrement pris en charge par la CCI des Vosges.

Nous restons à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. Nous vous invitons également à contacter M. Guillaume REBIERE, Chargé de Mission Montagne à la CCI des Vosges, au +33 (0) 820 20 30 38 ou par email à grebriere@vosges.cci.fr, pour toute information qu'il vous semblera utile d'obtenir.

Par avance, nous vous remercions vivement de l'intérêt que vous témoignez à notre sollicitation et dans cette attente,

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre très haute considération.

Le Président,



Yves DUBIEF